

# ELECTIONS AU CONSEIL NATIONAL DES UNIVERSITES 2011

## 62<sup>ème</sup> section Collège des Professeurs d'Universités et Assimilés

### Profession de foi de la « Liste d'Union de la Thermique, de l'Energétique et du Génie des Procédés »

#### Cher(e)s Collègues

Nous soumettons à vos suffrages notre liste d'union pour les élections du CNU section 62 dans un contexte où le paysage universitaire subit des bouleversements profonds et rapides. La loi relative aux Libertés et Responsabilités des Universités (LRU), ses décrets de mise en application, la mise en place de l'AERES et d'autres structures comme l'ANR, les pôles de compétitivité, etc... représentent une évolution importante du fonctionnement des établissements de formation et de recherche. Notre métier d'enseignant-chercheur, pilier de nos structures universitaires, se doit d'être pris en considération dans toutes ses dimensions : la recherche et sa valorisation, l'enseignement adapté aux évolutions de la société, et les activités d'intérêts collectifs.

Le nouveau décret concernant le statut d'enseignant-chercheur s'inscrit dans ces changements. Le rôle du CNU devient de plus en plus important. En plus des missions d'évaluation des candidats à une qualification ou à une promotion qui lui étaient dévolues, dès 2012 le CNU aura à sa charge l'évaluation quadriennale des enseignants-chercheurs et probablement aussi celle des candidats à la Prime d'Excellence Scientifique. Le CNU aurait ainsi la responsabilité de l'ensemble des tâches d'évaluation nationale de la carrière des enseignants-chercheurs, en complément de l'AERES en charge de l'évaluation des établissements dans leurs missions de formation et de recherche. Le CNU travaillera en concertation avec les établissements chargés de l'évaluation locale complémentaire.

Ces diverses tâches d'évaluation vont donc avoir un impact fort dans **l'équilibre et le développement** de nos structures universitaires.

Dans **l'accomplissement de notre mission**, tout en prenant en considération la nécessité de maintenir **certains équilibres** (thématiques, générations, ...) nous nous **engageons** à :

- prendre en considération les **differentes fonctions de notre métier**: Enseignement, Recherche, Valorisation, Activités Collectives.
- respecter un principe de **transparence** en **mettant en place les critères** pour l'évaluation des candidats à une qualification, à une promotion et pour l'évaluation quadriennale et en **rendant compte** des travaux de la section à tous ses membres (résultats, statistiques, ...)
- **être à l'écoute** des propositions et des réactions de la communauté ;
- **être force de proposition** auprès de la CP-CNU pour la défense de notre métier.

Avec notre projet, nous affichons la volonté de mettre le métier d'enseignant-chercheur au coeur de notre société en pleine mutation, avec un objectif de participer efficacement à un développement scientifique et technologique, ouvert sur le monde socio-économique.

Nous sollicitons donc vos suffrages pour mettre en œuvre ce projet dans lequel la recherche et la formation jouent un rôle clé.